Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion   
des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : Jours fériés au Siège de l’Organisation des Nations Unies en 2017

Rectificatif

Note de bas de page

*Remplacer* le texte actuel de la troisième note de bas de page par :

\*\*\* Le vendredi saint sera célébré, dans le calendrier julien comme dans le calendrier grégorien, le 14 avril 2017.